

CONDITIONS D'ENTRAINEMENT

A PARTIR DU 19 MAI 2021



1 PROTOCOLE DE REPRISE

- Le protocole fédéral doit permettre une pratique sécurisée du Taekwondo et des Disciplines associées encadrée par les clubs affiliés à la FFTDA.
- Il a vocation à être remis à jour en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et des obligations imposées par l'état.
- Activités sans contact autorisées (POOMSAE, EDUCATIFS COMBAT, PREPARATION PHYSIQUE, BODY TKD....) dans le respect des mesures sanitaires.

DU 19 MAI AU 8 JUIN	Établissement recevant du public en plein air (Pratique encadrée)	En intérieur Club	En extérieur (Pratique encadrée et individuelle)
PUBLIQUES PRIORITAIRES Mineurs / Sportifs de haut niveau et PPF / Formation universitaire ou professionnelle / Personnes avec une prescription médicale APA / Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement nécessaire	✓ Avec contact Mineurs : Avt 21h [couvre feu] Dérogation Couvre feu	✓ Avec contact Mineurs : Avt 21h [couvre feu] Dérogation Couvre feu	✓ Avec contact Mineurs : Avt 21h [couvre feu] Dérogation Couvre feu
ADULTES	✓ Sans contact Avt 21h [couvre feu]	X	10 pers. Max Sans contact Avt 21h [couvre feu]

DU 9 JUIN DU 29 JUIN	Établissement recevant du public en plein air (Pratique encadrée)	En intérieur Club	En extérieur (Pratique encadrée et individuelle)
PUBLIQUES PRIORITAIRES	✓ Avec contact Mineurs : Avt 23h [couvre feu] Dérogation Couvre feu	✓ Avec contact Mineurs : Avt 23h [couvre feu] Dérogation Couvre feu	✓ Avec contact Mineurs : Avt 23h [couvre feu] Dérogation Couvre feu
ADULTES	✓ Avec contact Avt 23h [couvre feu]	✓ Sans contact Avt 23h [couvre feu]	Pratique encadrée : 25 pers. Max Pratique individuelle : 10 pers. Max Avec contact Avt 23h [couvre feu]

A PARTIR DU 30 JUIN	Établissement recevant du public en plein air (Pratique encadrée)	En intérieur Club	En extérieur (Pratique encadrée et individuelle)
PUBLIQUES PRIORITAIRES	✓ Avec contact Fin du couvre feu	✓ Avec contact Fin du couvre feu	✓ Avec contact Fin du couvre feu
ADULTES			

2

CONDITIONS DE REPRISE



OBLIGATION DE RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET LE PORT DU MASQUE POUR TOUTE PERSONNE (En dehors de la situation de pratique physique)



RESPECTER LES CONSIGNES PRATIQUANT - ENSEIGNANT - DIRIGEANT



RESPECTER LES HORAIRES DES ENTRAINEMENTS ET DU COUVRE FEU (6H - 19H)
Ne pas faire des attroupements



TENIR UN REGISTRE DE PRESENCE
Un cahier de présence sera mis à la disposition des services sanitaires en cas de demande à visée épidémiologique.

3

ORGANISATION SPECIFIQUE



AFFICHAGE DES CONSIGNES ET DES INFORMATIONS GOUVERNEMENTALES



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
Obligatoire pour toute personne en dehors de la situation de pratique (dès la sortie des tapis)



MISE EN PLACE DE SENS DE CIRCULATION ET DE ZONE D'ENTRAINEMENT



VEILLER À MAINTENIR LES LIEUX PROPRES
Utiliser les poubelles mise à disposition.



NETTOYER ET DESINFECTER LES SURFACES FREQUEMENT TOUCHÉES.
Le nettoyage doit se faire entre chaque séance d'entraînement.



UTILISATION DU MATERIEL COLLECTIF POSSIBLE AVEC DÉSINFECTION AVANT ET APRÈS CHAQUE UTILISATION.

CONSIGNES PRATIQUANTS

A PARTIR DU 19 MAI 2021



1 LES REGLES GENERALES



RESPECTER
LES GESTES BARRIÈRES.



RESPECTER LES
DISTANCES PHYSIQUES.
*Conserver une distance minimale
de 2m entre chacun.*



RESPECTER LES HORAIRES
D'ARRIVÉE ET DE DÉPART.



SIGNER LE LISTING
DE PRESENCE
*Les listes seront mises à disposition
des services sanitaires en cas de
demande à visée
épidémiologique.*

2 MON EQUIPEMENT

Tous les équipements (dobok, chaussures, chaussettes, serviette, gourde, protection et matériel) seront nettoyés obligatoirement après chaque entraînement.



VENIR EN DOBOK
ET LE LAVER APRÈS
L'ENTRAÎNEMENT.



PRATIQUE PIEDS NUS
DECONSEILLÉE
*Prévoir des chaussures spécifiques,
chaussettes ou se désinfecter les pieds
en rentrant sur le tapis.*



PRÉVOIR SES AFFAIRES
PERSONNELLES
*(Gourde, serviette,
gel hydroalcoolique)*



UTILISER UNIQUEMENT
SON MATÉRIEL
ET NE PAS LE PRÊTER.

3 AU CLUB



FAIRE LE SALUT
POUR DIRE BONJOUR.
*Ne vous serrer pas la main,
arrêtez les embrassades.*



RESPECTER LES SENS
DE CIRCULATION,
LES MARQUAGES
ET LES ZONES INTERDITES



RESPECTER LES CONSIGNES
DE L'ENSEIGNANT
*Attendre l'autorisation pour accéder
aux différents espaces du club
ou pour prendre du matériel...*



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE
*Obligatoire pour toute personne en
dehors de la situation de pratique (dès
la sortie des tapis)*

CONSIGNES ENSEIGNANT

A PARTIR DU 19 MAI 2021



1 LES REGLES GENERALES



**RESPECTER
LES GESTES BARRIÈRES**
*Lavage des mains avant et
après la séance au minimum.*



**RESPECTER LES
DISTANCES PHYSIQUES**
*Conserver une distance
minimale de 2m
entre chacun.*



**PORT OBLIGATOIRE UN
MASQUE AU CLUB**



**SIGNER LE LISTING
DE PRESENCE**
*Prévoir un stylo
Les listing seront mis à disposition
des services sanitaires
en cas de demande à visée
épidémiologique.*

2 PREPARER LES SEANCES



**ADAPTER LES HORAIRES
RESPECTER LE COUVRE FEU**
*Gérer les flux pour éviter les attroupements.
Pratique entre 6h et 21h
A partir du 9 juin : Pratique entre 6h et 23h
Fin du couvre feu à partir du 30 juin*



**POUR LES PRATIQUES SANS CONTACT
ADAPTER LES EXERCICES**
*En fonction des différentes
étapes de reprise et des publics.*



**CRÉER DES LISTES
DE PRÉSENCE**
*avec les noms, prénoms,
coordonnées
des participants présents.*

3 GESTION DU LIEU D'ENTRAINEMENT



**MARQUAGE
DELIMITER LES ESPACES**
*Prévoir des sens de circulation
(entrée, sortie, circuit d'exercices)*



**RESTER LE NOMBRES DE PARTICIPANTS
EN FONCTIONS DES ETAPES DE REPRISES**



HYGIENE
- Désinfecter les surfaces touchées
Avant et après chaque utilisation

- Laver sa tenue et son équipement
Après les séances quotidiennes

CONSIGNES DIRIGEANT

A PARTIR DU 19 MAI 2021



1 LES REGLES GENERALES



RESPECTER
LES GESTES BARRIÈRES



RESPECTER LES
DISTANCES PHYSIQUES
*Conserver une distance
minimale de 2m entre chacun.*



PORTER UN MASQUE
AU CLUB
Port du masque obligatoire



SIGNER LE LISTING
DE PRESENCE
*Prévoir un stylo
Les listes seront mises à disposition
des services sanitaires
en cas de demande à visée
épidémiologique.*

2 ORGANISER LA REPRISE



S'INFORMER DES
DISPOSITIONS
LOCALES.
*Mise à disposition des
salles et créneaux d'entraînement.*



INFORMER SES LICENCIÉS
DES CONSIGNES FÉDÉRALES
ET GOUVERNEMENTALES.
*Afficher et/ou transmettre par mail
les consignes fédérales
et gouvernementales*



NOMMER UNE PERSONNE
EN CHARGE DE L'ACCUEIL
DES PRATIQUANTS
ET DE L'APPLICATION
DES GESTES BARRIÈRES.



ARCHIVER LES LISTES
DE PRESENCE

3 ASSURER LES MESURES SANITAIRES



PREVOIR DU GEL
HYDRO-ALCOOLIQUE POUR
LES PRATIQUANTS ET LE STAFF.
*Lavage des mains
avant et après la séance au minimum*



PREVOIR DES MASQUES
POUR LE STAFF.



PRÉVOIR DES LINGETTES
DESINFECTANTES POUR LE STAFF.

PRÉVOIR DES POUBELLES
A METTRE A DISPOSITION.